



Sessione di u 25 d'ottobre di u 2021
Session du 25 octobre 2021

Decisione N° 2021-26
Décision N° 2021-26

Raportu nantu à l'evuluzione istituzionale di a Corsica, Wanda Mastor, Professore di l'Università
Rapport sur l'évolution institutionnelle de la Corse, Wanda Mastor, Professeure des Universités

L'an deux mille vingt et un, le vingt cinq octobre, la Chambre des Territoires convoquée le 15 octobre 2021 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

Etaient présents : Mmes et MM.

ALBERTINI Don Marc, ARRIGHI Fabien, CECCALDI Attilius, COGNETTI TURCHINI Catherine, FILIPPI Petru Antone, GIANNI Jean-Jacques, GIOVANNENGELI Gilles, GIUSEPPI Jean, LE BOMIN Vanina, MARCHETTI François-Marie, MARTINETTI Achille, MAUPERTUIS Marie-Antoinette, MORGANTI Jean-Toussaint, MOSCA Paola, PAOLINI Julien, PONZEVERA Juliette, POZZO DI BORGIO Louis, SAVELLI Pierre

Etaient absents, excusés et ayant donné pouvoir : Mmes et MM.

ARMANET Guy à POZZO DI BORGIO Louis
BASTIANI Angèle à PONZEVERA Juliette
CAITUCOLI Paul Joseph à POZZO DI BORGIO Louis
FAZI Bianca à GIOVANNANGELI Gilles
GUIDICELLI SBRAGGIA Lauda à SIMEONI Gilles
LIVRELLI Dominique à MOSCA Paola
LUCIANI Antonia à PAOLINI Julien
MARIOTTI Marie-Thérèse à COGNETTI TURCHINI Catherine
MATTEI Flora à PAOLINI Julien
VINCIGUERRA Alexandre à SIMEONI Gilles

Etait absent, excusé et représenté : M.

DOMINICI Jean représenté par TERRIGHI Charlotte, Vice-présidente de la Communauté de communes Marana-Golo

Etait absent et excusé : M.

MARCANGELI Laurent

Etaient absents : MM.

ANGELINI Jean Christophe, ARENA Jean Baptiste, BERTOLOZZI Paul-Antoine, LUCCIONI Jean-Baptiste, MARCELLESI Pierre, NICOLAI Marc-Antoine,

- VU** La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.
- VU** L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse.
- VU** Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2021-26, relatif au rapport sur l'évolution institutionnelle de la Corse, Wanda Mastor, Professeure des Universités.

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

À l'unanimité des membres présents

- PREND ACTE** de la présentation des conclusions de ce rapport commandé par le Président du Conseil exécutif pour, d'une part, participer au renforcement de la respiration démocratique et, d'autre part, pour établir des propositions relatives à l'évolution institutionnelle de la Corse.
- DECIDE** de soumettre ce document à l'examen de sa commission *Evolution statutaire et organisation des territoires* et de l'inscrire à nouveau à l'ordre du jour de sa séance plénière du 29 novembre pour émettre un avis et des propositions en vue de la réunion de l'Assemblée de Corse de décembre 2021.

Le Président de la Chambre des Territoires



Gilles Simeoni